

Règlement



LA PLUMELEC MORBIHAN - JEAN FLOC'H est organisée par l'association « Grand Prix de Plumelec Organisation » sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Pour cette nouvelle édition 2017, La Plumelec Morbihan - Jean Floc'h compte pour le « Trophée de l'Ouest ».

Le départ, l'arrivée et l'ensemble des opérations se déroulent au sommet de la côte de Cadoudal, commune de Plumelec.

Circuits proposés

Trois circuits sont proposés qui empruntent les routes du Pays de Saint Jean de Brévelay, du pays de Malestroit et La Gacilly : deux de 159 km et 103 km constituant chacun une Cyclo sportive, et un autre de 58.5 km en Randonnée Sportive.

Les deux grands circuits donnent lieu à un classement établi à l'arrivée à l'aide d'une plaque de cadre électronique rigide fixé au guidon par des attaches fournies par l'organisation.

Participation

• Cyclo sportives de 159 km et 103 km : ouvertes à toute personne de 18 ans révolus le 28 mai 2017, licenciée ou non à une Fédération sportive. Les licenciés devront présenter un justificatif de certificat médical. Les non licenciés présenteront obligatoirement un certificat médical de moins d'un an garantissant une non contre-indication à la pratique du cyclisme. Les documents à joindre au bulletin d'inscription sont précisés sur celui-ci.

• Randonnée sportive de 58.5 km : ouverte à toute personne de plus de 15 ans, licenciée ou non à une Fédération sportive, sans obligation de certificat médical.

Les mineurs devront présenter une autorisation parentale signée. Les documents à joindre au bulletin d'inscription sont précisés dessus

Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire soit :

• en ligne à l'adresse suivante : www.grand-prix-plumelec.com

• par courrier : le format papier est à renvoyer complété à l'adresse suivante : LA PLUMELEC MORBIHAN - JEAN FLOC'H - Mairie de Plumelec - 19, Place de l'église - 56420 PLUMELEC accompagné du chèque correspondant au circuit choisi libellé à l'ordre de « Grand Prix de Plumelec Organisation » et d'une enveloppe de 23x16cm affranchie comportant les coordonnées pour recevoir le dossard électronique à domicile par courrier. Envoi de la puce pour un engagement reçu au plus tard le 15/05/2017.

Le montant de l'inscription est fixé en fonction du circuit choisi, à savoir :

• 27 euros pour le circuit de 159 km, tarif Licencié FFC (assurance obligatoire déjà incluse dans la licence fédérale), comprenant la participation et le repas servi offert après l'arrivée.

• 25 euros pour le circuit de 103 km, tarif Licencié FFC (assurance obligatoire déjà incluse dans la licence fédérale), comprenant la participation et le repas servi offert après l'arrivée.

• 14 euros pour le circuit de 58.5 km comprenant uniquement la participation, sans repas. L'assurance est comprise dans ce montant pour tous les participants.

Pour les non licenciés ou autres licenciés (FFCT, FSGT, UFOLEP, TRIAT...), un montant supplémentaire de 3€ vous sera demandé (assurance obligatoire).

Profitez d'un tarif préférentiel en vous inscrivant dès maintenant sur le site internet www.grand-prix-plumelec.com ou par courrier !

Remise de 2€ pour toute inscription reçue avant le vendredi 19 mai (remise à déduire soi-même directement du coût d'engagement ci-dessus).

Il ne sera pas possible de déduire le repas du prix de l'engagement pour les circuits de 159 et 103 km.

Accueil

L'accueil se fera au sein du Village « Breizh Bike » (village des exposants situé au sommet de la côte de Cadoudal) le vendredi, le samedi et le dimanche. Ouvert à partir du vendredi 26 mai à 16h00. La permanence téléphonique sera disponible au 02 97 01 01 36. Le contact Internet pourra se faire à l'adresse suivante : grandprixdeplumelec@gmail.com

Plaques de cadre électroniques

Des plaques de cadre électroniques rigides avec puces intégrées permettront d'effectuer les classements.

La remise des plaques de cadre de La Plumelec Morbihan - Jean Floc'h se fera par courrier après réception du bulletin d'inscription à la Mairie de Plumelec. La date limite de réception pour un envoi par courrier est fixée au lundi 15 mai.

Au-delà de cette date, les engagements seront pris sur place. Les plaques de cadre seront remises au sein du Village « Breizh Bike » situé au sommet de la côte de Cadoudal à Plumelec, le vendredi 26 mai de 16h00 à 18h00, le samedi 27 mai de 14h00 à 16h30 et le dimanche 28 mai de 7h15 à 9h00.

La plaque de cadre électronique doit être placée à l'avant du vélo et maintenue à l'aide d'attaches fournies également par l'organisation. Elle ne devra pas être rendue directement après l'arrivée mais devra être apportée au village « Breizh Bike » en échange de la remise d'un sac cadeau à chaque participant(e).

Sécurité

Le port du casque rigide homologué est obligatoire pour chaque participant.

Les freins à disque sont désormais autorisés par l'UCI et la FFC dans les épreuves de masse.

En cas d'accident, l'organisation se dégage de toute responsabilité pour les conséquences liées ou non au port de celui-ci.

La sécurité des participant(e)s est assurée sur les parcours par les organisateurs à l'aide de véhicules officiels (voiture ouvreuse, fourgon balai, voiture médecin, ambulance), motards civils d'encadrement, signaleurs à pied, et sur le site d'arrivée par une assistance médicale (médecin, ambulance, secouristes) et technique (parkings, chapiteau, barrière, etc.).

Aucun véhicule autre que ceux de l'organisation ne sera admis à suivre les concurrents sur le parcours.

Une liaison permanente sera assurée entre le poste fixe de Plumelec et les véhicules sur les parcours pour une prise en charge des concurrents si nécessaire.

Un carton sera donné à chaque participant(e) avec les coordonnées des contacts en cas de problème.

La participation à « La Plumelec Morbihan - Jean Floc'h » implique le respect du code de la route quel que soit le parcours choisi.

Restauration

La restauration (hors ravitaillement sur les parcours) sera possible sous le chapiteau.

Le repas est offert dans l'inscription pour les circuits de 159 km et 103 km mais pas pour celui de 58.5 km. Le repas peut être servi à toute personne pour un montant de 10 euros. La boisson n'est pas comprise dans le prix indiqué.

Un coupon repas est remis aux engagés avec la plaque de cadre électronique.

Il ne sera pas possible de déduire le repas du prix de l'engagement pour les circuits de 159 et 103 km.

Ravitaillement

Le ravitaillement en solide et liquide est proposé aux participant(e)s sur les trois circuits.

Pour tous les circuits, un point de ravitaillement se trouvera juste après la ligne d'arrivée.

Pour le circuit de 159 km, un ravitaillement supplémentaire situé au km 112 à Saint Martin sur Oust.

Récompenses

Chaque participant repartira avec un sac cadeau contre présentation de la plaque de cadre électronique.

La remise des récompenses aux lauréats par catégorie se fera sous le chapiteau de restauration.